



Ecole des Sources

Ecole publique des Sources
Route d'Ancy
69210 Savigny
tel : 04 74 01 13 51
Mél : elementaire.savigny@laposte.net
<http://ecole-sources.laclass.com>

Compte-rendu du conseil d'école du 17 juin 2010

Séance ouverte à 20 h 10.

Présents : -Pour les parents : Mmes Philibert, Conti (titulaires), Dubos, Fégé (suppléantes) ;
M. Brochier (Titulaire).
-Pour les enseignants : Me Guyot ; M. Fargier, Bellynck, Amblard, Lagrange (Directeur).
-Municipalité : Mmes Laurent et Cutzach.
Excusés : -Municipalité : M. Martinon.
-Dden : M. Vial.
-IEN : Mme Leroux.

Ordre du jour :

- | | |
|--|------------------------------------|
| 1- Bilan année scolaire 2009/2010. | <i>Pour information</i> |
| 2- Préparation année scolaire 2010/2011. | <i>Pour information</i> |
| 3- Projets futurs | <i>Pour information</i> |
| 4- Coopérative scolaire : bilan et prévision. | <i>Pour consultation et accord</i> |
| 5- Questions des parents et de la municipalité. | <i>Pour information</i> |

Préambule :

- Me Guyot assure la prise de notes au cours de cette réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité le compte-rendu du conseil d'école en date du 11 mars 2010.**

1/2-Bilan année scolaire 2009/2010 et préparation 2010/2011 :

a) Fonctionnement pédagogique :

ECOLE

Cette année s'est bien déroulée. Les relations avec les parents, la municipalité et les différentes associations de Savigny (APE, Restaurant scolaire, Bibliothèque ...) sont toujours aussi bonnes et fructueuses.

La classe mobile et le TNI sont maintenant utilisés régulièrement et intégrés dans le fonctionnement pédagogique de l'école. L'école est en attente du câblage Ethernet des classes.

L'aide personnalisée aux élèves en difficulté ponctuelle s'est correctement déroulée. Mme Fégé demande si cette aide est maintenue pour l'année prochaine. M. Lagrange répond qu'à l'heure actuelle, elle l'est.

ENSEIGNANTS

Pas de changement l'année prochaine.

La personne qui assurera le quart de décharge de M. Lagrange est nommée. Ce sera M. Patrice Coquard, enseignant titulaire (les quarts de décharge ne sont plus assurés par des PE2 à partir de l'année prochaine).

ELEVES

Cette année, 21 enfants partent au collège, 4 ont quitté l'école en cours d'année et 2 sont maintenus dans leur niveau en cycle 2 et 3.

Actuellement, M. Lagrange a procédé à 13 inscriptions pour la rentrée 2010 : 12 CP et 1 CE2. Les enfants seront répartis de la façon suivante :

- CP/CE1 (Mr Fargier) : 18 élèves (12 CP + 6 CE1)

- CE1/CE2 (Mr Lagrange) : 19 élèves (9 CE1 + 10 CE2)
- CE2/CM1 (Mme Guyot) : 23 élèves (8 CE2 + 15 CM1)
- CE2CM1 (Mr Amblard) : 26 élèves (7 CE2 + 19 CM1)
- CM2 (Mr Bellynck) : 25 élèves

Soit 111 élèves au total.

Le choix de partager les CE2 en trois groupes a été pris d'une part pour séparer le groupe des CE2 et d'autre part pour faciliter le travail d'équipe et la répartition des niveaux entre Mme Guyot et M. Amblard. Les CE2 seront regroupés lors des décloisonnements (anglais, histoire et éventuellement géographie).

M. Lagrange propose d'afficher les listes des classes au tableau extérieur l'avant dernière semaine.

Suite aux différentes informations sur les restrictions budgétaires touchant l'Education Nationale, M. Lagrange propose de voter une motion demandant clairement au Ministère une meilleure prise en compte de l'avenir des élèves et de l'école. Après discussion, **cette motion est votée à l'unanimité des participants et sera transmise à Mme Leroux, Inspectrice de l'Education Nationale.**

RENTREE

Les vacances d'été débuteront vendredi 2 juillet à 16 h 30 après la classe.

La rentrée des élèves aura lieu le jeudi 2 septembre 2010 à 8 h 20.

La rentrée des enseignants se fera le mercredi 1^{er} septembre.

La date de la réunion de rentrée réunissant tous les parents sera communiquée en fin d'année. Elle aura lieu après la rentrée avant les réunions de classe afin de regrouper ces temps de communication

Une réunion spéciale pour les nouveaux parents de l'école élémentaire est organisée le 1^{er} juillet 2010 à 19 h 00 dans la BCD de l'école.

ANGLAIS

Cette année, Mr Amblard a assuré l'enseignement de l'anglais dans sa classe ; Mr Lagrange dans la classe de Mr Bellynck et avec les CE2. Cette année, les CM2 ont passé des tests pour valider le niveau A1 exigé en fin de cycle 3.

L'année prochaine, les enseignants décloisonneront pour l'anglais : Mme Guyot se chargera des CE2, M. Amblard des CM1 et M. Lagrange des CM2.

PISCINE

L'année prochaine, le CP/CE1 de Mr Fargier ira toute l'année et le CE1/CE2 de Mr Lagrange jusqu'en février.

USEP

Les enfants de la classe de CE1/CE2 ont participé à deux rencontres sportives dans le cadre de l'Usep cantonal : **le cross, la rencontre intersaison (lutte) et participera à une rencontre « randonnée » le lundi 28 juin 2010.**

Pour l'instant, M. Lagrange attend l'Assemblée générale de l'Usep pour se prononcer sur son engagement futur.

CHORALE

La chorale continue l'année prochaine. Un CD sera donné aux familles cette année. Elles pourront commander des CD supplémentaires pour le prix de 5 €, les bénéfices étant reversés sur la Coopérative scolaire. **Le concert de la chorale aura lieu le mardi 29 juin en l'église de Savigny, à 14 h 30 pour les seniors (et ceux qui sont disponibles) et à 20 h 30 pour les familles et amis.**

b) Activités pédagogiques :

CINEMA

La collaboration avec le cinéma Alpha de Sain-Bel a permis aux enfants d'assister à plusieurs projections de films choisis par les enseignants pour leur intérêt pédagogique. Cette collaboration se poursuivra l'année prochaine en fonction des projets des enseignants.

SORTIES

L'équipe enseignante remercie tout d'abord la municipalité et l'APE pour leur aide et leur investissement dans tous les projets pédagogiques.

**Toutes les classes ont assisté à un spectacle à Noël entièrement offert par la municipalité et l'APE.
Les CPCE1 et CE1CE2 ont visité le site des Salva Terra à Haute Rivoire.
Les CE2 et CM1 de l'école partent ce lundi en classe de mer à La Croix Valmer. M. Lagrange informe le conseil que le dossier d'aide déposé auprès de la JPA/ANCV a été accepté et que l'école recevra des chèques vacances d'une valeur de 910 € à répartir entre 9 familles.
Les CM1 et les CM2 visiteront le couvent de la Tourette à Eveux le jeudi 1^{er} juillet..**

BCD

Mmes Perraud et Bouvier sont intervenues tout au long de l'année scolaire pour permettre aux enfants d'emprunter régulièrement des livres. L'équipe enseignante les remercie. Elles ont déjà proposé leurs services pour l'année prochaine.

3- Projets futurs :

Les classes de Mme Guyot et M. Lagrange participeront au Prix des Incorruptibles, prix littéraire décerné par des enfants. L'inscription est déjà faite et les livres seront livrés en septembre.

Une demande d'intervention auprès de la gendarmerie a été faite pour le cycle 3 pour obtenir une piste routière : nous sommes en attente de réponse. Si cette intervention se fait, il est prévu d'organiser une sortie vélo en fin d'année.

Des contacts ont été pris avec l'Opéra de Lyon pour assister à un spectacle l'année prochaine : le dossier est en cours mais n'est pas sûr d'aboutir car les demandes sont nombreuses.

Un projet de voyage scolaire sur 2 jours est à l'étude pour les classes de CE1CE2 et CE2CM1 (Mme Guyot).

Enfin, un travail sur le tri sélectif est envisagé en collaboration avec la municipalité et la Communauté de communes.

4- Bilan Coopérative Scolaire :

Le solde actuel de la coopérative de l'école est de 1 061,59 € (816,93 € en début d'exercice). Mr Lagrange remercie tous les parents qui ont participé soit par leur cotisation soit par leur don à la bonne santé de la caisse de l'école. La photo de classe a rapporté 217 € (253,40 € en 2009).

M. Lagrange transmettra un état plus détaillé aux parents en fin d'année.

5- Questions diverses :

Les parents demandent si la signalétique sur les poteaux de la cour peut être mise à hauteur des yeux des plus petits. M. Lagrange précise qu'il a installé ces autocollants pour tester leur efficacité. M. Hulin a précisé que si cela fonctionnait, il n'y avait aucun inconvénient à en mettre d'autres. D'autres autocollants seront donc mis plus bas.

Les parents d'élèves demandent s'il est possible de créer sur le site de l'école une page « événements » et font remarquer que les articles du site ne sont pas souvent renouvelés. Mmes Philibert, Fégé et M. Brochier se proposent pour aider à la gestion et à la vie du site. Les enseignants sont tout à fait pour et M. Lagrange propose qu'une réunion soit organisée pour mettre en place cette aide et faire vivre le site de l'école.

Les parents regrettent l'arrêt de l'atelier échecs animé par M. Bellynck et demandent s'il est possible de le reconduire. M. Bellynck évoque les raisons qui l'ont poussé à arrêter les échecs sur le temps de midi : les enfants n'avaient pas le temps de se détendre, la mise en place de l'aide personnalisée n'était pas compatible avec cet atelier, beaucoup d'enfants ont déserté en cours d'année. Il a aussi été déçu de n'avoir aucun remerciement mais plutôt des remarques sur le fait que cet atelier n'était pas reconduit. M. Lagrange rappelle que cette animation était bénévole et en aucun cas un dû. M. Bellynck n'écarte pas la possibilité de recommencer plutôt le soir mais pas dans l'immédiat.

La séance est levée à 22 h 15.

Le secrétaire de séance :

Le président :